

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



89^e séance – jeudi le 9 septembre 2010

Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen 25 rue Laurier



Procès Verbal

Présents

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)
M. Daniel Dezainde, citoyen
M. Guy Latreille, citoyen
M. Jacques Paulhus, citoyen
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville

Absents

M. Alexis Harvey, Commission jeunesse
Mme Joséphine Hénault, citoyenne
M. Luc Desroches, citoyen
Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)
M. Alain Breton, CFER Outaouais

Secrétaire

Mme Catherine Lorient – Chargée de projets - PGMR

Ressources internes

Mme Iblis Le Guen, coordonnatrice – politique environnementale
Mme Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
Mme Delphine Azoulay, chargée de projets - compostage
M. Bruno Desautels, coordonnateur – brigade verte
M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement – division de la planification du territoire
M. Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1 Mot de bienvenue

Monsieur Riel souhaite la bienvenue et une bonne rentrée à tout le monde et profite de l'occasion pour remettre aux membres une copie préliminaire d'une étude portant sur *l'Évaluation écologique de la forêt Boucher*, réalisée par la firme de consultants SMI et qui avait été mandatée par la Fondation de la forêt Boucher.

M. Riel nous informe qu'il devra quitter la séance à 19 h 25 et qu'en l'absence de Mme Appolon, Mme Champagne assurera la présidence.

2 Constatation des présences et ouverture de la réunion

M. Riel constate les présences et la réunion débute à 18 h.

3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est approuvé en déplaçant le point 8.1 : *Annonce de l'appel d'offres sur les déchets ultimes*, après le point 8.4.

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2010
5. Signature du procès-verbal de la séance du 3 juin 2010
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 3 juin 2010
7. Date de la prochaine assemblée : 7 octobre 2010
8. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :
 - 8.1- *Leadership de la Ville* : Annonce de l'appel d'offres sur les déchets ultimes
 - 8.2- *Développement durable* : Présentation effectuée au Sommet de la rivière des Outaouais le 27 août : « Élaboration du plan de gestion des milieux humides »
 - 8.3- *Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement* : Bilan des équipes de sensibilisation et des brigades estivales (Équipe Verte, Équipe Bio-bac, Patrouille environnementale)
 - 8.4- *Contrôler, mettre en œuvre et renforcer la réglementation* : Bilan de la brigade de l'arrosage; Grandes orientations : nouveau règlement sur la gestion des matières résiduelles
9. Période de questions citoyennes
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

4 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2010

Le procès-verbal est approuvé.

5 Signature du procès-verbal de la séance du 3 juin 2010

Le procès-verbal est signé par Monsieur Riel.

6 Suivi du procès-verbal de la séance du 3 juin 2010

Mme Vermette se demande si le calendrier des consultations pour la révision du schéma d'aménagement a été produit. On lui répond que l'ensemble de la révision du schéma d'aménagement sera présenté au conseil municipal du 21 septembre et qu'après cette date, le calendrier sera produit.

Mme Vermette s'informe de l'état d'avancement de la résolution de la Coalition bois présentée avant l'été. Mme Lavoie l'informe que lors de la présentation de la résolution aux autres services qui relèvent de la direction générale adjointe – Gestion du territoire, plusieurs réserves ont été émises. Le Service de l'environnement développe donc une stratégie qui permettra que la résolution soit acceptée par l'administration et présentée au conseil municipal par la suite. Les modifications qui seront apportées à la résolution seront bien entendu présentées aux membres de la commission.

7 Date de la prochaine assemblée : 7 octobre 2010

La date de la prochaine assemblée sera le 7 octobre 2010.

8 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :

8.2- Développement durable

Présentation effectuée par Frédéric Tremblay au Sommet de la rivière des Outaouais le 27 août : « Élaboration du plan de gestion des milieux humides »

Monsieur Tremblay redonne donc la présentation qu'il a donnée lors du Sommet de la rivière des Outaouais, où étaient présentes les villes d'Ottawa et de Gatineau.

Après avoir défini ce qu'est un milieu humide et son importance sur les écosystèmes environnants, M. Tremblay présente les différents outils règlementaires qui permettent d'en assurer leur protection.

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, la Ville de Gatineau veut se doter d'un plan de gestion des milieux humides qui aura comme objectifs, les éléments suivants :

- Créer une base de connaissances sur le territoire;
- Planifier et harmoniser les zones de conservation et les sites de compensations à l'échelle municipale;
- Repenser ou diminuer l'impact du développement sur nos milieux humides;
- Fixer des règles logistiques pour encadrer la conservation perpétuelle des milieux humides de haute valeur.

De plus, M. Tremblay informe les membres des grandes étapes de réalisation de ce plan de gestion :

- 1) Inventaire des milieux humides sur le territoire (complété à l'hiver 2010);
- 2) Pourparlers avec le MDDEP (initiés le 30 juin 2010);
- 3) Préparation du plan de gestion (prévu en 2011);
- 4) Intégration du plan de gestion à la réglementation d'urbanisme (méthodologie et échéancier à confirmer).

Après une analyse primaire des données de l'inventaire, les défis apparaissent déjà grands pour l'administration municipale; plusieurs projets de développement sont situés dans des milieux humides de types 3 et 2, qui sont les plus valorisés. La ville devra donc estimer l'impact de la conservation de ces milieux humides sur le développement, et désigner des aires de compensation pour établir un plan de gestion équilibré.

Quelques membres expriment des commentaires sur certains milieux humides dont la santé laisse à désirer. La question du « gel » des milieux humides a été évoquée au cours des discussions à titre de scénario d'intervention; une telle mesure nécessiterait d'être entérinée par le Conseil dans le cadre d'un processus réglementaire. Monsieur Riel rappelle que ce sont les fonds du Fonds vert de la Ville qui ont permis de réaliser l'inventaire et il souligne l'urgence d'agir dans ce dossier. L'administration municipale est consciente de l'importance de préserver les milieux humides et ne veut pas retarder l'élaboration du plan de gestion.

8.3- Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement

Bilan des équipes de sensibilisation et des brigades estivales

Durant l'été 2010, trois équipes distinctes composées d'agents de sensibilisation étaient actives au Service de l'environnement :

- **Équipe verte** : trois agents de sensibilisation et un superviseur; ils sensibilisaient les jeunes dans les camps de jours et dans les divers festivals et événements à l'aide du kiosque de l'environnement.
- **Équipe organique** : huit agents de sensibilisation qui sillonnent les rues où les bio-bacs ont été livrés pour informer les citoyens des bonnes pratiques à adopter dans le cadre de la collecte des matières compostables. Le bilan final de leurs activités sera présenté à la fin novembre lorsque l'ensemble des activités sera terminé.
- **Patrouille environnementale** : quatre agents de sensibilisation répartis dans chaque secteur de la ville, qui allaient à la rencontre des citoyens (lieux publics, porte-à-porte, etc.) pour faire de la sensibilisation sur l'ensemble des sujets et des programmes environnementaux de la Ville.

Tous les agents de sensibilisation ont aussi été interpellés par l'organisation des Jeux du Québec, afin de promouvoir l'écoresponsabilité des jeux lors de la 45^e finale à Gatineau.

Plusieurs recommandations et améliorations ont été suggérées, tant par les agents que par les responsables de ces équipes et elles seront prises en compte lors de la prochaine année.

Un membre demande à recevoir le rapport sur l'écoresponsabilité des Jeux du Québec. Le Service de l'environnement tentera de voir si les responsables des Jeux du Québec seraient intéressés à venir présenter leurs résultats lors d'une séance de la commission.

Un membre suggère aussi que le rapport final sur le projet de collecte des matières compostables soit complet et tienne compte des aspects financiers et environnementaux lors de sa présentation.

8.4- Contrôler, mettre en œuvre et renforcer la réglementation

Brigade des nuisances et de l'arrosage

Monsieur Bruno Desautels, coordonnateur des brigades vertes, nous présente les résultats de cette deuxième année de la Brigade sur l'arrosage. Les trois inspecteurs de cette brigade avaient comme tâche de remettre des constats d'infraction aux citoyens ne respectant pas le règlement d'arrosage. Au total, pour l'été 2010, plus de 375 constats ont été remis aux citoyens, ce qui représente pour la ville un revenu de 75 000 \$. L'ensemble des dépenses pour cette brigade est de l'ordre de 63 000 \$. Certaines difficultés ont été rencontrées par les inspecteurs

lors de leur travail quant à la résistance des citoyens à s'identifier ou à collaborer. Après deux ans de fonctionnement, encore beaucoup de citoyens ne respectent pas le règlement sur la gestion de l'eau, néanmoins on note un plus grand nombre de personnes qui en connaissent l'existence.

Quelques commentaires sont soulevés sur la Brigade de l'arrosage; un membre suggère que la ville s'associe avec les groupes et associations de quartiers, car ils peuvent être une bonne source de diffusion d'informations, souvent du même type que celles véhiculées par les équipes de sensibilisation.

Grandes orientations – nouveau règlement sur la gestion des matières résiduelles

Mme Lavoie présente les grandes orientations du nouveau règlement sur la gestion des matières résiduelles, qui devra être soumis et approuvé par le conseil d'ici la fin de l'année. Le règlement servira, entre autres, à :

- Réviser et uniformiser les quatre règlements existants dans les anciennes villes;
- Approuver le changement de fréquence de collecte des ordures ménagères qui passera aux deux semaines à partir du 1er janvier 2011;
- Mettre en œuvre plusieurs recommandations du PGMR adopté en 2006;
- Atteindre les performances fixées par le gouvernement en matière de détournement et de valorisation des matières;
- Intégrer des dispositions favorisant le recyclage et/ou le compostage;
- Assurer une accessibilité universelle et équitable aux services municipaux de gestion des matières résiduelles;
- Actualiser les processus administratifs et légaux relatifs à la gestion des matières résiduelles entre le Service de l'urbanisme et du Développement Durable et le Service de l'environnement.

Suite à la présentation, les membres de la commission ont dit souhaiter avoir la chance de commenter le règlement final avant sa présentation au conseil. Le Service de l'environnement tentera donc de transmettre aux membres, d'ici la prochaine séance, la version rédigée du règlement pour discussion à la prochaine assemblée.

8.1- Leadership de la Ville

Annnonce de l'appel d'offres sur les déchets ultimes

Mme Lavoie annonce aux membres qu'un appel de propositions pour la préqualification des technologies de traitement des résidus ultimes sera lancé prochainement. Ce projet, dont les grandes orientations ont été établies depuis 2008, se poursuit donc avec cette étape de préqualification. Le devis de préqualification qui sera rendu public servira à obtenir des propositions de projets « clés en main », et permettra éventuellement aux élus de choisir la technologie de valorisation des déchets ultimes de la région. Le dossier est présentement discuté à la Table des préfets et concerne l'ensemble des municipalités et des MRC de l'Outaouais, malgré que toutes les MRC ne fassent pas partie du Regroupement régional qui a lancé l'appel de propositions.

Suite à la réception des propositions, le Regroupement régional sélectionnera quelques entreprises qui devront déposer une offre et s'engager à offrir le service de traitement aux municipalités à partir 2014.

Des clarifications quant à la définition de valorisation des déchets ultimes et certaines technologies disponibles sont apportées aux membres. Mme Lavoie réitère que la Commission sera impliquée dans ce dossier éventuellement, et informée des développements dans les mois qui viennent.

9 Période de questions citoyennes

Aucune question citoyenne.

10 Varia

Mme Normand informe les membres de la tenue de la Semaine des transports collectifs et actifs entre le 16 et le 22 septembre et de la programmation prévue. Mme Normand invite les membres à participer et mentionne que l'organisme Vivre en Ville est à la recherche de bénévoles pour l'événement.

11 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée, proposée par M. Daniel Dezainde et appuyée par M. Paulus, est faite à 20h 50.